

LE COIN PARACHA DEVARIM - 9 AV

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed

Le coin 'Hidouchim

« Voici les paroles que Moché a adressées à tout Israël » (1, 1) :

Rachi explique qu'il s'agit de propos de remontrances. Mais pourquoi Moché a-t-il souhaité adresser des remontrances au peuple ? Plusieurs réponses sont rapportées. L'une d'entre elles est que dans la suite, Moché s'apprêtait à expliquer la Thora, comme il est dit : « Moché a commencé à expliquer cette Thora ». Or il est bon d'avoir des pensées de repentir avant de s'engager dans l'étude de la Thora. En effet, le verset des Psaumes dit : « Hachem dit à l'impie : "Qu'as-tu donc à vouloir parler de Mes Lois ?" ». Il en ressort, que pour que l'étude soit conforme, il ne faut pas être un impie, mais un Juste. Et pour y arriver, il faut se repentir de ses fautes. Ainsi, avant d'expliquer la Thora au peuple, Moché voulait obtenir des pensées de repentir de leur part. C'est pourquoi, il introduisit ses propos par des réprimandes, pour les amener au repentir. (Maor Vachemech)

« J'ai ordonné à vos juges, en ce temps là, en leur disant : "Écoutez vos frères et vous jugerez avec justice" » (1, 16) :

Les termes "en ce temps là" peuvent s'expliquer ainsi. Dans nos générations, avant la venue du Machia'h, un juge doit bien écouter les arguments des plaignants pour rendre la justice. Mais, dans les Temps Futurs, nos Sages enseignent que le Machia'h ne jugera pas en écoutant les différents arguments, mais il jugera par l'odorat. Il **sentira** la justice et la vérité, comme il est dit : « Il sentira par la crainte d'Hachem ». Ainsi, c'est seulement "en ce temps là", c'est à dire dans nos générations avant le Machia'h, que Moché donna ordre aux juges d'écouter pour juger. Mais dans le futur, le Machia'h ne jugera pas en écoutant, mais en sentant. (Kedouchat Levi)

« Vous avez pleuré devant Hachem, et Hachem n'a pas entendu votre voix » (1, 45) :

Ce verset décrit le comportement du peuple, après la sanction des explorateurs, quand une partie du peuple regretta la faute et voulut monter en Terre Sainte à tout prix. Mais si les Juifs pleurèrent et se repentirent, pourquoi Hachem ne les entendit-Il pas ? En fait, le Texte dit littéralement : « Hachem n'a pas entendu **dans** votre voix (Békolekhem) », que l'on peut aussi rendre : « Hachem n'a pas entendu **par votre bruit** ». En effet, la faute a causé un grand bruit et s'est diffusée en grande pompe. Cela a causé une profanation du Nom d'Hachem. Or, pour une telle faute, le Talmud dit que le repentir, le jour de Kippour et les souffrances suspendent l'expiation et seule la mort répare complètement. C'est pourquoi, le repentir du peuple ne suffisait pas. On peut ainsi lire le verset : « Vous avez pleuré devant Hachem » et vous vous êtes repentis. Mais « Hachem n'a pas entendu » votre repentir « par votre bruit », du fait du grand bruit et de la grande diffusion de la faute, ce qui a causé une profanation du Nom Divin. (Seforno)

« Car Hachem ton D.ieu te bénira dans toutes les actions de ta main » (2, 7) :

Il n'est pas dit : « Dans toutes les pensées de ta tête », mais « dans toutes les actions de ta main ». En effet, il ne convient pas d'investir sa tête et toutes ses pensées dans sa profession pour gagner sa subsistance. L'homme doit simplement s'acquitter de sa dette par un simple travail où il ne laisse agir seulement ses mains, en ayant une confiance totale que par cela, Hachem lui donnera ce dont il a besoin. Mais on ne doit pas y investir sa tête et sa réflexion pour trouver des idées et des subterfuges, pensant que cela aidera à gagner plus. Car, en réalité cela n'ajoutera rien de plus. Ainsi, la tête ne doit pas être placée dans son travail, mais on doit la préserver que pour l'étude de la Thora. (Rabbi Baroukh de Kossov)

Le coin Halakha (lois du 9 Av)

Le 9 Av, il est interdit de manger, boire, se laver, s'enduire de parfum ou autre onction, de porter des chaussures en cuir et d'avoir une vie conjugale. La nuit qui précède (à partir du coucher du soleil c'est à dire cette année Chabbat à 21h47) a exactement les mêmes lois que la journée. Il convient de s'imposer de ne pas fumer le 9 Av. Celui qui en **souffrirait beaucoup**, pourra fumer **discrètement** chez lui. L'interdiction de se laver concerne même le fait de passer un doigt dans de l'eau froide. Malgré tout, le matin on procédera aux ablutions (Netila) en versant l'eau uniquement sur les phalanges à trois reprises selon l'ordre de chaque matin. Celui qui se serait sali les mains, pourra se les laver uniquement pour enlever la salissure. De plus, il est interdit d'étudier la Thora, car elle réjouit l'homme. On étudiera donc les passages liés au deuil ou à la destruction du Temple (comme Eikha ou les lois du deuil...) De même, on ne se salue pas ni ne se promène dans les rues. On s'assoira par terre (sur un coussin par exemple) jusqu'à la mi-journée (13h57). La fin du jeûne est à 22h35

Le coin histoire

Lors de la Choah, une famille entière, composée des parents, 3 garçons et 3 filles, arriva à Auchwitz. Parmi eux, les parents et 5 enfants furent envoyés à la mort, et un des frères fut amené aux travaux forcés, lui et 17 autres personnes. Pour les "préparer" au travail, on leur demanda d'enlever leurs vêtements et de sauter dans une fosse qui contenait de l'eau mélangée avec une grande quantité d'acide carbolique, qui cause de grandes brûlures. Le jeune homme raconte combien les brûlures étaient douloureuses, surtout l'acide dans les yeux et les oreilles. Tous sautèrent dans la fosse puis en sortirent le plus vite possible. Mais lui, malgré les douleurs, il y resta et se mit à murmurer : « Maître du monde ! J'avais des parents, deux frères et trois sœurs. Maintenant je n'ai plus rien. Mais il me restait mes habits. Mais à présent, je ne les ai même plus. Je suis resté tout nu ! Mais malgré tout cela, il me reste Toi mon D.ieu. De Toi, personne ne pourra me retirer. Ainsi donc, que me manque-t-il ? » Le jeune homme raconte que ces pensées lui firent ressentir un plaisir qu'il n'avait encore jamais senti. Tous les autres lui crièrent de sortir de cette terrible fosse, mais lui, il continua à y rester et se délecter de cette proximité avec Hachem qu'il ressentit précisément lors de ces terribles brûlures avec l'acide. De ce récit nous voyons que parfois, même la douleur peut rapprocher du Créateur et faire ressentir sa Présence.

Le coin étude : Réprimander : comment et à qui ?

La Paracha de Devarim s'ouvre par des paroles de réprimandes que Moché a adressées à Israël. Pour ce faire, il a rassemblé tout le peuple. En effet, si certains Juifs manquaient, ils auraient pu dire : « Si nous étions présents, on aurait eu des objections à ces réprimandes ». Il fallait rassembler tout le monde pour empêcher un tel argument. Seulement, on peut se demander quelles genres d'objections certains auraient pu faire valoir face aux propos de Moché ?

De plus, après les réprimandes, Moché bénit le peuple et leur dit qu'ils sont nombreux aujourd'hui "comme les étoiles du ciel". Cela est étonnant. Le peuple a été compté plusieurs fois dans la Thora et n'a jamais atteint le nombre des étoiles. Comment comprendre cette comparaison ?

Enfin, un Midrash rapproche le terme "Devarim (les propos de réprimandes)", du terme "Devorim" signifiant "des abeilles". Cela veut dire que les Juifs sont dirigés par des chefs comme les abeilles. Mais pourquoi une telle comparaison ?

La période où nous nous trouvons rappelle la destruction du Temple. L'exil que nous vivons est particulièrement longue. On n'en voit pas la fin. Contrairement aux trois autres exils qui étaient bien plus courts et où la fin était connue. Nos Sages en expliquent la raison. Dans notre exil, puisque la faute n'était pas dévoilée, l'échéance non plus ne fut pas dévoilée. Dire que la faute n'était pas dévoilée ne signifie pas seulement qu'on ne connaissait pas la faute tellement elle était dissimulée. Cela veut aussi dire que personne ne venait "dévoiler" la faute. Quand les hommes fautes, il est nécessaire que se lèvent des personnes qui les réprimandent et leur révèlent leurs erreurs. Lors des premiers exils, il y avait de telles personnes. Mais, dans notre exil actuel, il en manque. Peu de personnes prennent leur courage pour dire au peuple ce qui ne va pas dans leur comportement. C'est aussi cela le sens de : "Leur faute n'est pas dévoilée". C'est que personne n'a l'audace de faire connaître la faute au peuple. Cela va dans le même sens d'un autre enseignement du Talmud qui dit : « Jérusalem ne fut détruite que parce que les gens ne se réprimandaient pas les uns les autres ». Cela manquait.

Mais comment doit se faire une réprimande selon la Thora ?

Moché a de nombreuses fois réprimandé Israël. Mais il a fini ses propos par une bénédiction. En effet, celui qui rappelle aux gens leurs fautes ne doit pas les désespérer en les accablant et en les enfermant dans leurs péchés. L'objectif de la réprimande est de les aider à se corriger et à se repentir. Il faut que tout le reproche soit orienté dans l'esprit de s'améliorer mais jamais de ne montrer que le mal et la faute. Il est fondamental d'ouvrir la porte au repentir. C'est ainsi que Moché a conclu ses réprimandes par une bénédiction. L'issue doit être positive et lumineuse.

En revanche, Bil'am a béni le peuple et l'a couvert de louange. Mais il finit par les mener à la faute et à la débauche. Car par tous ses éloges, il a "enflé" l'ego des Hébreux et les a mené à l'orgueil. C'est cette orgueil qui les précipita à la faute. On voit la différence notoire entre Moché et Bil'am. Alors que ce dernier a multiplié des bénédictions qui finirent par les mener à la débauche et au mal, Moché a multiplié les remontrances mais uniquement pour les améliorer et finir par le bien et la bénédiction.

Ce principe est en allusion dans le verset : « Réprimande ton prochain et ne fais pas porter la faute sur lui ». Que signifie : « Ne fais pas porter la faute sur lui » ? C'est que, comme on l'a dit, toute la réprimande doit être dirigée vers le repentir et l'amélioration du fauteur. Le but est qu'il finisse par prendre le dessus sur sa faute et s'en dégager. Mais jamais une réprimande ne doit accabler et désespérer une personne. Certes, tu dois réprimander ton prochain. Mais surtout, « ne fais pas porter la faute **sur lui** » ! Ne lui suggère jamais que la faute est au dessus de lui, qu'elle est trop lourde pour lui et que finalement, il ne s'en dégagera jamais. Montre que c'est lui qui est au dessus de la faute, et qu'il pourra la maîtriser et s'en dégager. C'est cela l'objectif de toute réprimande.

C'est pourquoi, nos Sages rapprochent le terme "Dévarim" évoquant les paroles de réprimande, de "Dévorim", les abeilles. Car l'abeille peut certes piquer, mais en même temps elle produit du miel. C'est ce que doit être une remontrance. Mettre à jour les fautes (piquer) uniquement pour s'en libérer (le miel). Et les dures propos de Moché aboutirent justement par une douce bénédiction.

Mais toutes ces paroles de Moché devaient s'adresser à tout Israël. C'est que les fautes qu'il souligna n'ont pas été commises par tous. Pour chaque faute, seule une minorité était concernée. De sorte que certains auraient pu argumenter que ces reproches ne les concernaient pas et les uns pouvaient accuser les autres. Mais malgré tout, Moché s'adressa à **tous**, même à ceux qui étaient innocents. Car tous en portaient la responsabilité. Certes un grand nombre n'avait pas fauté, mais ils auraient pu eux aussi réprimander les fauteurs et les empêcher de trébucher. Car "tous les Juifs sont garants les uns des autres". Voici l'exigence de la Thora. Il convient d'adresser des reproches à ceux qui auraient pu éviter la faute exactement autant qu'à celui qui l'a commise.

On ne peut pas admettre qu'un homme se replie en se prétendant être Juste et pieux, propre de toute faute. Il se doit aussi d'empêcher le plus de monde de fauter. Hachem va demander des comptes à celui qui est resté silencieux alors qu'il aurait pu se battre et éviter la faute. Et c'est pour cela que Jérusalem a été détruite et que notre exil est si longue. Parce que "la faute n'est pas dévoilée". Trop peu de personne mette à jour et dévoile les fautes, en vue de les corriger. « Jérusalem ne fut détruite que parce que les gens ne se réprimandaient pas les uns les autres ». Dans ce sens, aucune personne ne compte que pour elle-même. Personne ne peut exister que pour soi. La valeur de chacun correspond aux nombres de personnes qu'il peut empêcher de fauter. Celui qui peut préserver 100 personnes de la faute compte pour 100. Et celui qui peut protéger 1000 compte pour 1000. Conscient de cela, Moché se permet de bénir le peuple et d'affirmer qu'il est nombreux comme les étoiles du ciel. Bien sûr que si chacun ne compte que pour un et que pour lui-même, le nombre du peuple est bien inférieur que le nombre d'étoiles. Mais Hachem comptabilise chacun en fonction de son influence positive qu'il peut avoir autour de lui, en fonction du nombre de personne qu'il peut améliorer.

D'après cela, effectivement, le peuple d'Israël est aussi nombreux que les étoiles. Le peuple devient innombrable. Car personne ne compte que pour soi-même. Moché termine ses réprimandes en bénissant le peuple, car toute remontrance n'a de sens que si elle a une issue positive, remplie d'espoir. Et cette bénédiction compare Israël aux étoiles. Car cette issue positive est le devoir de chacun. Chacun se doit d'influer et d'améliorer les autres, et cela lui confèrera une valeur inestimable. (Basé sur le 'Hokhma Oumoussar)

Le coin 'Hizouk

Chaque personne doit se réjouir et louer Hachem avec grande joie, car peu importe là où il se trouve, et même s'il est tout en bas de l'échelle, malgré tout il continue de porter le nom "Israël" et il a une relation privilégiée avec Hachem. Et par la simple réflexion à cette idée, chaque personne peut en retirer un grand encouragement et beaucoup s'en réjouir. (Pélél Yoets de Rabbi Mordekhai Dov de Harnostaïpel)